



## Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 mars à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le 19 mars 2024 s'est réuni à la mairie de SAINT-HERBLAIN sous la présidence de Monsieur Dominique TALLEDEC, vice-président du Centre Communal d'Action Sociale.

### ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Dominique TALLEDEC, Evelyne ROHO, Guylaine YHARRASSARRY, Nelly LEJEUSNE, Michelle DEQUIDT, Gérald CRESPEL, Joël MOSSET, Marie-Line RABILLER, Alain CHAUVET, Martine LE BAIL

### ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

Bertrand AFFILÉ, Farida REBOUH, Eric BAINVEL, Matthieu ANNEREAU, Séverine SANCEREAU, Valérie AUDEGOND

### EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ(E)S PROCURATION :

Farida REBOUH à Alain CHAUVET

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine BERTHELOT

### **DÉLIBÉRATION 2024-03-12**

**OBJET : ACQUISITION D'UN VELO TRIPORTEUR ELECTRIQUE DANS LE CADRE DU PROJET MOBILITE SENIORS**

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>Accusé de Réception</p> <p>LA PREFECTURE DEPARTEMENT 044</p> <p>Identifiant de l'acte : 044-264400342-20240326-20240312-DE Date de réception de l'acte par la Préfecture : 27/03/2024</p>
--	--

## DÉLIBÉRATION 2024-03-12

### OBJET : ACQUISITION D'UN VELO TRIPORTEUR ELECTRIQUE DANS LE CADRE DU PROJET MOBILITE SENIORS

RAPPORTEUR : Dominique TALLEDEC

Au regard du vieillissement de la population, la Ville de Saint-Herblain a inscrit dans son projet de mandat un axe de travail autour de la mobilité des seniors, condition du bien vieillir, de l'autonomie et du lien social. A ce titre, la Ville de Saint-Herblain accompagnée par l'association les Ecossoles, a lancé en 2022 un travail de qualification des besoins de mobilité des seniors sur le territoire : identification des services existants, des champs peu ou non couverts et mobilisation des acteurs pour identifier des pistes de solutions. Un groupe de travail piloté, par le service seniors, a été constitué avec les acteurs locaux (structures d'hébergement pour personnes âgées, services d'aide à domicile, service de transport, Nantes métropole, Malakoff Humanis, Gérontopôle, Centres socio-culturels (C.S.C.), Office herblinois des retraités et des personnes âgées).

Plusieurs problématiques liées aux déplacements des seniors ont ainsi pu être identifiées :

- Les déplacements des seniors en perte d'autonomie sont considérablement réduits pour des motifs de loisirs, notamment parce que les personnes n'osent pas mobiliser leurs proches pour cela ;
- Les seniors rencontrent des difficultés pour se déplacer pour des rendez-vous médicaux du fait de méconnaissance des services existants, de freins financiers, ou de la non disponibilité de certains services sur certains horaires ou petits trajets ;
- Les seniors en perte d'autonomie rencontrent des difficultés pour se déplacer en proximité/dans leur quartier ;
- Les seniors ne se projettent pas/peu sur une perte de leur autonomie et de leur mobilité, ils anticipent très peu le moment où ils ne pourront plus utiliser la voiture ;
- Des peurs et des freins sont identifiés et limitent les déplacements des seniors (psychologiques, physiques, financiers...)

#### **Afin de lever les freins à la mobilité des seniors, plusieurs actions ont été identifiées :**

1. **Expérimentation d'une offre de transport accompagné, à la demande, à bord d'un vélo aménagé, destiné prioritairement aux personnes âgées en perte d'autonomie ou isolées :**  
Cette offre de transport s'adressera aux personnes âgées de 60 ans et plus, habitant sur deux quartiers herblinois : Nord (Sillon, Bagatelle, Beauséjour, Thébaudière) et Bourg (Pelousière, Solvardière, Centre bourg, Villages).

Ces déplacements/trajets seront planifiés et réalisés par un chauffeur de l'association d'aide à domicile ANADOM, depuis le domicile de la personne âgée, pour des trajets utilitaires/essentiels et en faveur du lien social en proximité du lieu d'habitation (3,5 km maximum) : faire des petites courses (pharmacie, boulangerie...), une activité de loisirs/sociale/associative de proximité, rendez-vous chez le médecin traitant, un professionnel de santé, se rendre chez des proches...

Une tarification solidaire (participation du C.C.A.S.) sera proposée en fonction du motif du déplacement et du temps d'accompagnement nécessaire.

2. **Proposition de balades loisirs à vélo aménagé avec chauffeur** ; pour permettre aux seniors de se réapproprier leur quartier, de créer du lien social, de se balader et sortir de chez eux.  
Ces balades seront proposées aux structures d'hébergement pour personnes âgées de la commune sous forme de prestation, dans le cadre de leur programme d'animation, mais aussi du programme animations seniors du C.C.A.S. Elles pourront aussi être proposées aux personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile sur les quartiers Nord et Bourg, sur la base d'un forfait balade d'une heure.

**3. Temps d'information, sensibilisation, orientation sur les solutions de mobilité existantes :**

Diagnostics individuels dans un objectif d'anticiper la perte de mobilité et d'enclencher des actions de changement de pratique de mobilité ; mais aussi de conseiller les personnes âgées dans le choix des trajets en fonction de la localisation, de la mobilité des personnes et de l'offre existante.

Ces permanences seront organisées sur les quartiers expérimentaux, Nord et Bourg, et permettront également de communiquer sur la nouvelle offre de transport accompagné à la demande à vélo aménagé.

**4. Ateliers collectifs pour expérimenter de nouvelles pratiques de mobilité, lever les freins et maintenir l'autonomie dans les déplacements,** à destination des herblinois âgés de 60 ans et plus.

Ces ateliers seront proposés gratuitement dans le cadre des animations seniors du C.C.A.S., selon une programmation établie de mai à décembre 2024 :

- Lancement d'un défi marche : déambulation dans le quartier, test de circuits de petites marches dans les parcs, adaptés aux personnes à mobilité réduites en intergénérationnel (structures personnes âgées, service seniors, autres publics), circuits de randonnée ;
- Ateliers Sécurité routière : sensibilisation à la sécurité routière pour les seniors – tous piétons et conduite des seniors ;
- Cycle d'ateliers de remise en selle : le code vu du guidon; prise en main d'un vélo électrique; sortie vélo; atelier réparation vélo ;
- Ateliers numériques : usage GPS, applications randonnées, Naolib, Bicloo...
- Accompagnement à l'usage des transports en commun : Sorties accompagnées en bus, tram et TER à Pornic.

Un plan de communication élaboré par la Ville de Saint-Herblain à destination des habitants sera déployé à compter du mois d'avril 2024. Par ailleurs, ce projet mobilité sera partagé auprès des acteurs du territoire intervenant auprès des seniors afin de favoriser l'orientation du public et capter le public cible.

Des conventions viendront formaliser les partenariats et définir les modalités de fonctionnement entre les différents acteurs : C.C.A.S., ANADOM, structures d'hébergement pour personnes âgées.

Le C.C.A.S. doit s'équiper d'un vélo triporteur électrique pour mener à bien ce projet, vélo qui sera mis à disposition de l'association ANADOM dans le cadre d'une convention de partenariat. Le coût estimé du vélo s'élève à environ 13 000 €.

**En conséquence, il est proposé au Conseil d'Administration :**

- d'approuver le projet mobilité seniors,
- d'autoriser Monsieur le Président du C.C.A.S. ou son représentant à acquérir un vélo triporteur électrique,
- de charger Monsieur le Président du CCAS ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve la présente délibération à l'unanimité.**

Pour ampliation,

Le Vice-Président du C.C.A.S.

Dominique TALLEDEC

Reçu en prefecture de Nantes le 27 mars 2024

Publié le 02 avril 2024